

Mr. Schellenberger, seconded by Mr. Oberle, moved,—That this House condemns the Government, and in particular, the Minister of Indian Affairs and Northern Development, for its failure to meet any of the objectives for which the Government continues to seek authority to spend in excess of one billion dollars in this fiscal year on behalf of Canada's Aboriginal Peoples, for its tolerance of the miserable conditions existing in native communities throughout Canada which are of a standard vastly inferior to those found in most Third World Countries, for the Minister's failure to exercise his obligatory trust responsibility, and for the Minister's contempt of Parliament as manifested by his deliberate refusal to comply with the statutory obligations which legally require him to report to the House on the progress of the implementation of the James Bay Agreement.

And debate arising thereon;

A Message was received from the Senate informing this House that the Senate had passed Bill C-117, An Act to amend the Criminal Code, without amendment.

A Message was received from the Honourable W. Z. Estey, Puisne Judge of the Supreme Court of Canada, acting as Deputy to the Governor General, desiring the immediate attendance of the House in the Senate Chamber.

Accordingly, Madam Speaker went with the House to the Senate Chamber.

And being returned;

Madam Speaker reported that when the House did attend the Honourable the Deputy to the Governor General in the Senate Chamber, His Honour was pleased to give, in Her Majesty's name, the Royal Assent to the following Bills:

Bill C-111, An Act to provide supplementary borrowing authority.—Chapter No. 98; and

Bill C-117, An Act to amend the Criminal Code.—Chapter No. 99.

Debate was resumed on the motion of Mr. Schellenberger, seconded by Mr. Oberle,—That this House condemns the Government, and in particular, the Minister of Indian Affairs and Northern Development, for its failure to meet any of the objectives for which the Government continues to seek authority to spend in excess of one billion dollars in this fiscal year on behalf of Canada's Aboriginal Peoples, for its tolerance of the miserable conditions existing in native communities throughout Canada which are of a standard vastly inferior to those found in most Third World Countries, for the Minister's failure to exercise his obligatory trust responsibility, and for the Minister's contempt of Parliament as manifested by his deliberate refusal to comply with the statutory obligations which legally require him to report to the House on the progress of the implementation of the James Bay Agreement.

After further debate, in accordance with Standing Order 58(11), the proceedings expired.

M. Schellenberger, appuyé par M. Oberle, propose,—Que la Chambre blâme le gouvernement, et en particulier le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, de n'avoir atteint aucun des objectifs pour lesquels le gouvernement continue de demander le pouvoir de consacrer aux autochtones plus d'un milliard de dollars au cours de la présente année financière, qu'elle lui reproche de tolérer la misère qui sévit dans les collectivités autochtones du Canada dont le niveau de vie est très inférieur à celui de la plupart des pays du Tiers monde, et qu'elle blâme le Ministre de ne pas avoir assumé ses responsabilités fiduciaires obligatoires et de mépriser le Parlement comme le prouve son refus délibéré de respecter les obligations statutaires qui l'obligent légalement à faire rapport à la Chambre du progrès de la mise en oeuvre de l'accord de la Baie James.

Il s'élève un débat;

Le Sénat transmet un message à la Chambre pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-117, Loi modifiant le Code criminel.

Un message est reçu de l'honorable W. Z. Estey, juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la Chambre du Sénat.

En conséquence, Madame le Président, accompagnée de la Chambre, se rend au Sénat.

Au retour,

Madame le Président fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Bill C-111, Loi attribuant un pouvoir d'emprunt supplémentaire.—Chapitre n° 98; et

Bill C-117, Loi modifiant le Code criminel.—Chapitre n° 99.

Le débat reprend sur la motion de M. Schellenberger, appuyé par M. Oberle,—Que la Chambre blâme le gouvernement, et en particulier le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, de n'avoir atteint aucun des objectifs pour lesquels le gouvernement continue de demander le pouvoir de consacrer aux autochtones plus d'un milliard de dollars au cours de la présente année financière, qu'elle lui reproche de tolérer la misère qui sévit dans les collectivités autochtones du Canada dont le niveau de vie est très inférieur à celui de la plupart des pays du Tiers monde, et qu'elle blâme le Ministre de ne pas avoir assumé ses responsabilités fiduciaires obligatoires et de mépriser le Parlement comme le prouve son refus délibéré de respecter les obligations statutaires qui l'obligent légalement à faire rapport à la Chambre du progrès de la mise en oeuvre de l'accord de la Baie James.

Après plus ample débat, les délibérations relatives à cette motion sont terminées, en conformité des dispositions du paragraphe (11) de l'article 58 du Règlement.